Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Bulletin d'information
Numéro 47 – Septembre 2025

Editorial

Nous croyons tous le connaître pour l'avoir déjà vu dans les jardins ou aussi, et malheureusement, écrasé sur la route… Le hérisson ! Mais le connaissons nous vraiment ? Où et comment vit-il ? Combien sont-ils ? Ce bulletin est une occasion de découvrir ses habitudes pour mieux le protéger car cette boule de piquants, ami de nos potagers, est en voie de disparition.
Une opportunité d'en apprendre plus à son sujet et de faire la connaissance de l'équipe dévouée du centre de soins de Piqu'en Boule.
Également, IASEF rejoint une initiative nationale : aidez-nous en signalant la présence du hérisson pour participer à l'inventaire.

Encore un été très chaud et sec qui a mis à mal la flore… Enfin, pas toute ! Car en cette fin d'été, facile de constater que les espèces exotiques envahissantes (buddleia, aster d'Amérique, solidage, etc.) s'en donnent à cœur joie pour proliférer au détriment de notre flore et de la faune locale non adaptée à ces végétaux (*Cf.* bulletin 41 de juin 2022).
D'autres espèces plus endémiques profitent du changement climatique et des activités humaines pour étendre leur territoire vers le nord de la France. C'est le cas d'un gecko récemment observé dans le Val d'Oise, découvrez-le en fin de bulletin.

Un retour sur la migration des amphibiens : des milliers encore sauvés cette année grâce à nous tous !

Et pour finir, toujours des idées de lecture et des brèves pour votre plaisir…

Bonne rentrée, à bientôt.

A noter dans vos agendas

Ciné-débat « Le village qui voulait replanter des arbres »
le 12 octobre 2025, 18h30 au cinéma Le Conti à L'Isle-Adam.

Assemblée Générale Ordinaire de IASEF
le 7 février 2026, 17h à la salle de l'Amitié de L'Isle-Adam.

Au sommaire

Editorial……..1

Connaître
Le hérisson d'Europe……2
Curieuse trouvaille dans le Val-d'Oise……6

Agir
Le centre de soins « Piqu'enBoule »……....4
Des milliers d'anoures sauvés……7

Lire…..…….....8

Nos actions depuis le dernier bulletin…….....8

Site : www.iasef.fr
Mail : contact@iasef.fr

Connaître

Le hérisson d'Europe

Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un mammifère sauvage assez commun qui dispose d'un bon capital de sympathie auprès du grand public et des enfants. On le rencontre parfois dans un parc municipal, dans la rue ou dans son jardin. Mais le plus souvent, c'est écrasé sur la route que nous constatons sa présence dans notre environnement.

Le hérisson vit essentiellement la nuit. Il se déplace rapidement (à la vitesse d'une personne en marche) et peut parcourir quelques kilomètres. Il est capable de grimper à plus d'un mètre sur un mur ou sur un grillage à poules. Il dispose d'un bon odorat et d'une ouïe perçante qui lui permettent de trouver sa nourriture ; par contre sa vue est faible.

Le hérisson est omnivore. Sa nourriture se compose essentiellement d'escargots, de limaces, de vers, d'insectes, d'araignées mais aussi de fruits ou de graines. Il mange également des œufs ou des charognes.

Les piquants du hérisson sont en fait des poils modifiés, de structure creuse. Ils sont très résistants et pratiquement indéformables. Un hérisson en compte environ 5000 sur son dos seulement, le ventre étant recouvert de poils plutôt soyeux. Pour s'accoupler, la femelle du hérisson d'Europe incline ses piquants. A contrario, le hérisson dresse ses piquants pour se défendre et dissuader les prédateurs.

Le hérisson se met en boule en cas de danger mais aussi pour chuter d'un mur escaladé en faisant un roulé/boulé. Cette capacité est possible grâce à une colonne vertébrale composée de quelque 40 vertèbres et à une musculature particulière du dos.

La vie du hérisson

Le hérisson sort d'hibernation en mars / avril. Il cherche de la nourriture pour reprendre du poids, des forces. Dès fin avril, ils s'accouplent et la femelle donne naissance à 4 / 6 petits après 6 semaines de gestation. Quelques heures après leur naissance, les petits voient leurs piquants apparaître. A l'automne, le hérisson prépare son hibernation. Pour cela, il se nourrit abondamment ; il construit un véritable nid, avec de l'herbe, des feuilles, des brindilles coincées sous un tas de bois, sous des ronces ou entre les branches d'une cépée d'un noisetier par exemple. Avant de s'endormir, il

Hérisson d'Europe (Erinaceus europaeus). © M. VOLATIER

se met en boule et tourne sur lui-même. Ainsi, son nid le protégera efficacement du froid, de la pluie et du vent.

Pendant l'hibernation, la température corporelle du hérisson passe de 36°C à 4°C. Sa respiration ralentit, à peine 10 respirations par minute. Il se réveille plusieurs fois pendant la période, par exemple pour uriner.

Les dangers pour le hérisson

Le hérisson est naturellement peu chassé, si ce n'est par le hibou grand-duc (*Bubo bubo*) qui lui arrache les piquants avant de le dévorer et par le blaireau qui est capable de le dérouler à l'aide de ses griffes puissantes.

L'Homme est une source de dangers pour le hérisson. Directe lorsque le hérisson traverse une route ou qu'une tondeuse défriche une prairie dans lequel le hérisson dort ou se cache. Mais également indirecte par la présence de piscines dans lesquelles il se noie et en raison de l'utilisation de produits chimiques qu'ingurgitent les escargots et les limaces.

Enfin, l'Homme peut affaiblir le hérisson pendant son hibernation. Comme pour d'autres animaux tels que les chauves-souris, le réveil pendant l'hibernation conduit l'animal à une débauche d'énergie qu'il ne reconstitue pas et qui l'affaiblit au point de ne pouvoir survivre jusqu'au printemps.

Une espèce réglementée

Le hérisson est un animal sauvage protégé réglementairement depuis 1981. Il est ainsi interdit de le tuer, de détruire ses nids, de le perturber dans son milieu naturel, de le capturer (et même de le manipuler sauf autorisation), de le transporter ou de le vendre, bien évidemment.

Comment participer ?

La plus facile des contributions est de déclarer toute observation d'un hérisson (vivant ou mort) ou de ses traces (crottes, empreintes au sol, piquants). Pour cela, il suffit de se rendre sur le site internet Opération hérisson de FNE pour indiquer le lieu, le moment et la nature de l'observation.

Le hérisson étant plutôt un animal nocturne, la Mission Hérisson a mis au point un tunnel qui permet de le repérer. Le principe est simple : au milieu un tunnel de quelque 1 m de long, quelques croquettes sont placées au centre pour attirer le hérisson (ou tout autre animal d'ailleurs). En rentrant dans le tunnel, l'animal marche sur de l'encre (à base de produits naturels) et laisse ses empreintes sur une feuille de papier. Au lever du jour, il n'y a plus qu'à observer.

IASEF s'engage pour le recensement des hérissons

Le recensement des hérissons d'Europe a été initié par différentes associations environnementales (FNE, LPO, etc.) ; il est soutenu par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) en association avec la Sorbonne Université, ce qui lui confère une dimension scientifique.

La population des hérissons d'Europe, quoique communs, est méconnue dans son évolution. Alors que le changement climatique et l'activité humaine pèsent sur l'environnement et la biodiversité, la consolidation des données sur une période de plusieurs années devrait permettre de mieux appréhender les paramètres qui pèsent sur le hérisson et leur causalité.

IASEF a décidé de rejoindre l'action en ayant plusieurs objectifs. Outre la contribution au recensement, il s'agit de s'appuyer sur l'image positive du hérisson pour sensibiliser le public, pour développer le sens de l'observation de la nature et pour mieux appréhender les enjeux environnementaux.

Comment préserver le hérisson ?

Le hérisson étant un animal sauvage, il convient de l'observer sans le déranger. Pour faciliter ses déplacements entre les jardins où il trouve à se nourrir, des ouvertures d'environ 10 cm dans les murs et dans les clôtures peuvent être créées. Parlez-en d'abord à votre voisin pour éviter toute tension inutile !

Compte tenu de son alimentation, des haies champêtres sont préférables à des « murs en béton vert » que constituent les haies de thuyas ou de lauriers. Ainsi la petite faune pourra s'y développer. De même des parties du jardin ou du parc peuvent être laissées en libre évolution. Un compost, un tas de feuilles ou un tas de bois seront aussi appréciés pour leurs insectes… et pour cacher un nid. Toute l'année, une coupelle avec de l'eau permettra au hérisson de s'hydrater.

Enfin, pour éviter toute mort prématurée du hérisson, il convient de s'abstenir de le nourrir (le lait de vache lui donne des diarrhées), de vérifier l'absence de hérisson avant de couper de l'herbe haute, de prévoir un plan incliné pour lui permettre de sortir de toute mare profonde et surtout de proscrire tout usage de produits phytosanitaires notamment contre les escargots, limaces ou insectes. Des astuces, pièges à limaces et produits « acceptables » peuvent être trouvés en jardinerie ou sur internet.

Si vous découvrez un hérisson blessé, prenez contact avec un centre spécialisé qui pourra le prendre en charge tel que proposé par l'association Piqu'enBoule à Taverny (*Cf*. article p. 4).

Oubliez les croquettes

Les croquettes ne sont pas une nourriture pour hérissons ; ils deviennent rapidement complètement dépendants et sont alors incapables de survivre seuls dans la nature. Les personnes pensent bien faire mais c'est condamner les hérissons. En plus, cela provoque une concentration importante de hérissons sur un site et renforce la contamination des bactéries ou virus entre eux.

Sources :
La hulotte : Le Hérisson, n°77, 52p.
FCPN – Les cahiers techniques de la Gazette des Terriers, Sauve Qui-pique !, 60p.
FNE – Opération hérisson (https://fne.asso.fr/operation-herisson)
LPO et Mosaic – Mission hérisson (https://missionherisson.org)

Le centre de soins « **Piqu'enBoule** »

Agir

Cette année, IASEF a choisi de s'investir davantage dans la protection et le suivi du hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*, *Cf*. article p. 2). Nous mettons donc en avant un centre de soins proche de chez nous, à Taverny : le centre de soins « Piqu'enBoule ».

Le centre de soin

Ce centre de soin a vu le jour en juillet 2022. Sa fondatrice, Martine, est fascinée depuis toute petite par ce drôle de petit noctambule… Sa rencontre avec « Roméo » l'incite à se renseigner, à se former sur le hérisson et surtout à tout faire pour l'aider et le protéger. Bénévole pour Faune Alfort, c'est là qu'elle se formera pendant 7 ans. En 2022 elle obtient la capacité, c'est-à-dire l'autorisation officielle de soigner des hérissons…

Son centre de soins est spécialement aménagé pour répondre aux besoins et au bien-être des hérissons recueillis. À l'intérieur, un environnement contrôlé leur garantit une température idéale, ni trop chaude ni trop froide, ainsi qu'un cadre calme et sécurisé. C'est un local aménagé spécialement pour eux avec des cages spacieuses, une cachette douillette, en fonction de leur âge et de leur situation (bébé, adulte ou fratrie). Côté extérieur : deux enclos permettent une réhabilitation progressive avant leur retour à la nature. Après un premier passage en enclos de transition, ils sont placés dans un espace plus vaste en vue d'un relâcher définitif.

Aux petits soins des pensionnaires

Les hérissons qu'elle recueille viennent du Val-d'Oise, la plupart ramenés par des particuliers. Avec une capacité limitée à 15 pensionnaires, chacun reçoit des soins de qualité dans des conditions optimales avant d'être relâché.

Certains individus trop petits (moins de 600 g), trop fragiles pour survivre à l'hiver, sont recueillis au centre pour passer la saison en sécurité avant d'être relâchés au printemps. Chaque jour, plus de 3 heures sont consacrées à leurs soins : alimentation, traitements, nettoyage des cages, suivi du poids et état de santé. En cas de blessures graves nécessitant une prise en charge spécifique, les vétérinaires référents sont sollicités.

En plus des soins adaptés et d'une alimentation spécifique, ils reçoivent toute l'attention nécessaire à leur rétablissement. Martine observe chaque hérisson avec attention, respecte leur nature sauvage et parvient même à les différencier.

Une équipe qui assure !

Depuis l'ouverture du centre de soins, Martine et son équipe ont sauvé plus de 150 hérissons blessés, malades ou trop jeunes pour survivre seuls, leur offrant une seconde chance dans la nature.

Pensionnaires du centre Piqu'enBoule. © M. VOLATIER.

Hérisson nouveau-né soigné au centre Piqu'enBoule. © M. VOLATIER.

Sensibiliser pour mieux protéger

Le hérisson une espèce à protéger : depuis peu, son statut officiel est « quasi-menacé » d'extinction (*Cf.* encart ci-contre). La disparition des insectes due à l'utilisation des pesticides en agriculture et dans nos jardins, la fragmentation des milieux, les routes, autant de dangers mortels pour lui, sans parler des pratiques individuelles dans nos jardins qui peuvent blesser mortellement ces animaux qui ont pourtant connu les dinosaures…

Martine sensibilise et conseille sur les bonnes pratiques à adopter envers les hérissons que l'on peut croiser dans nos jardins. Il est essentiel de se rappeler qu'il s'agit d'un animal sauvage : intervenir sans raison peut lui nuire. Nourrir ou déplacer un hérisson sans nécessité peut perturber son équilibre. Et si vous en apercevez un la nuit, pas d'inquiétude, c'est tout à fait naturel !

En plus de sensibiliser le public, l'association organise des ateliers pour apprendre les bons gestes à adopter – et éviter les erreurs courantes – avec ces petits animaux. Retirer une tique sur un hérisson ? Pas toujours nécessaire… et surtout, cela doit être fait correctement !

Liste Rouge de l'UICN

Le déclin des populations de hérisson d'Europe observé ces dernières années a induit le reclassement de cette espèce dans la Liste Rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : le hérisson d'Europe est maintenant considéré comme « Quasi menacé » (NT – Near Threatened).

Pensionnaire profitant de l'extérieur du centre Piqu'enBoule. © M. VOLATIER.

Jeune hérisson recueilli au centre Piqu'enBoule . © M. VOLATIER.

Soutenir « Piqu'enBoule »

Vous aussi, vous pouvez offrir une seconde chance aux hérissons :

- En faisant un don : 5 € permettent d'acheter un vermifuge pour un hérisson adulte, 100 € couvrent 12 jours de croquettes spécialisées. Tous les dons sont éligibles à un reçu fiscal ;
- En donnant un coup de main : collecter des feuilles de chêne pour garnir les nids, fabriquer des abris à hérissons, ou encore devenir bénévole (photos, graphisme, bricolage, couture, création de contenu web, aide sur les stands…).

Sources :
Piqu'enBoule – Site Internet et page Facebook (www.piquenboule.fr et https://www.facebook.com/people/Piquen-Boule/100085055409696/)
UICN France – Le hérisson d'Europe quasi-menacé (https://uicn.fr/plus-dune-espece-darbre-sur-trois-dans-le-monde-est-menacee-dextinction-liste-rouge-de-luicn%EF%BF%BC/)

Connaître

Curieuse trouvaille dans le Val-d'Oise...

La photographe n'en croyait pas ses yeux quand elle a découvert ce curieux reptile lors de ses observations ce mois d'août dans le Val-d'Oise…

Qui es-tu, d'où viens-tu ?

La Tarente de Maurétanie (*Tarentola maritanica*) tient son nom d'herpétologues l'ayant observée au nord du Maroc et l'ouest de l'Algérie au XVIIIe - XIXe siècles, une contrée appelée alors Maurétanie. Son territoire historique est le pourtour de la Méditerranée, et plus spécifiquement en France la côte méditerranéenne et la Corse. Le changement climatique mais aussi l'activité humaine favorisent sa progression vers le nord de la France. Sa présence est aujourd'hui avérée à Lyon, Grenoble, Bordeaux. La société herpétologique de Touraine confirme des observations de plus en plus fréquentes en Val-de-Loire et autour.

On suppose que des œufs pondus en terre ou des individus juvéniles peuvent être transportés avec des plantes ou encore cachés dans des bagages, voiture, etc.

Un déplacement rapide et étonnant

La Tarente est un reptile associé à la famille des geckos avec laquelle elle partage une tête large, de grands yeux sans paupière, une peau granuleuse et une pupille verticale.

Elle possède la faculté étonnante de se déplacer très vite sur n'importe quelle surface lisse ou non, verticale ou horizontale, et même au plafond ! Cette faculté provient des « disques adhésifs » qu'elle possède sur chaque doigt et orteil : il s'agit en fait de 6 à 7 millions de fibres (appelées sétules) microscopiques. L'interaction due aux forces de Van de Waals, c'est-à-dire des interactions atomiques entre des électrons des poils du gecko et ceux de la surface, permet aux geckos de marcher absolument partout et dans tous les sens. Grâce à ce phénomène scientifique, un gecko serait capable de porter des dizaines de kilo suspendu au plafond !

Statut de protection et dynamique de population

Ce reptile est, comme l'ensemble des reptiles, protégé sur l'ensemble du territoire. Cependant, contrairement à beaucoup d'autres espèces menacées sur leur territoire et de fait en régression, la Tarente de Maurétanie se développe et étend son aire de répartition. Elle est inoffensive pour les reptiles habituellement observés dans notre région. Qui sait, elle deviendra peut-être un animal fréquent de notre environnement ces prochaines décennies.

IASEF fait partie du réseau SOS reptile et peut, dans ce cadre, venir en soutien pour toute question concernant la préservation des reptiles.

Tarente de Maurétanie (Tarentola mauritanica). © A.-G. ORBLIN

Tarentola mauritanica

Nom d'usage : Tarente de Maurétanie, Geckotte, Maurétanique, Dormeuse.

Habitat : milieux rocheux, murets.

Biologie : nocturne, se nourrit d'insectes.

Taille maximale : 16-19 cm.

Caractéristiques :

- Pupilles verticales ;
- Lamelles adhésives sur les doigts et orteils ;
- Tubercules coniques sur le dos entourés d'écailles (aspect épineux).

Reproduction : ovipare, ponte de 1 à 2 œufs 2 à 3 fois par an, en terre ou cachés.

Sources :

J. SPEYBROECK – Guide Delachaux des amphibiens et reptiles de France et d'Europe, Editions Delachaux, 432p.

F. SERRE COLLET – Dans la peu des lézards de France, Editions QUAE, 144p.

Des milliers d'anoures sauvés !

Bravo les bénévoles ! Toujours plus nombreux chaque année… mais jamais assez ! Les bénévoles ont, une année de plus, monté et démonté les crapaudromes, maraudé et compté les amphibiens, quelquefois désespérés s'il n'y en avait aucun ou, à l'inverse, s'il y avait trop d'individus pour le nombre de bras disponibles ce soir là.

2025, une migration « classique »

Depuis plusieurs années, changement climatique oblige, les migrations s'échelonnent de janvier à avril. Les associations ont, par conséquent, monté les dispositifs de plus en plus tôt en janvier.

La nature nous a une fois de plus pris au dépourvu et contraint de surveiller des dispositifs vides de tout amphibien plusieurs semaines. En effet, la migration a commencé mi-février et s'est déroulée en 3 épisodes bien distincts et denses sitôt que la température et l'humidité furent *ad hoc*. Une migration que nous n'avions pas observée depuis quelques années, telle que décrite dans la littérature.

Un dispositif nouveau au « Parc de Cassan » sauve plus de 2000 amphibiens

Nous avons renouvelé les crapaudromes de Presles et de l'Abbaye du Val à Mériel, surveillé les crapauducs en place.

Suite au constat de 2024, afin de mieux juger l'importance de la migration dans le Parc de Cassan à L'Isle-Adam, un crapaudrome fut installé entre la grande pelouse et l'étang des Nénuphars. L'action a été largement soutenue par des bénévoles locaux hypermotivés chaque soir et chaque matin. Grâce à eux, le lieu et les voies de migration sont mieux identifiés pour une protection plus efficace à venir. 2282 amphibiens furent comptabilisés dont 1973 crapauds, 201 grenouilles brunes, 108 tritons. Une occasion pour certains de découvrir les trésors naturels du parc… et de mieux connaître ses voisins !

Bilan de la migration 2025

Sur tous les sites, une migration supérieure à celle de 2024 a été observée : une belle surprise certainement due à la météo pluvieuse de l'année dernière. 643 crapauds et grenouilles ont été comptabilisés à Presles contre 427 en 2024. Un autre exemple est celui des dispositifs de l'abbaye du Val avec 1311 amphibiens. Le 10 mars fut la soirée de tous les records avec plus de 900 individus : 662 dans le parc de Cassan, 177 à l'Abbaye et 104 à Presles ! Une autre bonne nouvelle, le retour d'une migration significative de crapauds devant l'étang des Trois Sources.

Les crapauducs en place fonctionnent à Presles, Frouville, Mériel avec des individus observés dans les caniveaux d'entrée et parfois à leur sortie… certain(e)s sportifs(ves) arrivent à sauter les murets pour, malheureusement, se retrouver sur la route. Les meilleurs sautent au-dessus des caniveaux et même des bâches de crapaudrome : impressionnant, mais risqué !

Et dans ma région ?

Pour en savoir plus sur l'état des populations d'amphibiens en Ile-de-France, consultez la note de l'Institut Paris Région disponible sur notre site internet :
https://www.iasef.fr/pdf/noteARBDisparition/Amphibiens reptiles disparition OFB.pdf

Encore merci à tous pour votre implication, votre énergie et votre bonne humeur, IASEF vous donne rendez-vous début 2026. Quelle date choisirons-nous pour être en phase avec dame nature ? Devant l'incertitude climatique, seuls les crapauducs sont une réponse pérenne non soumise au calendrier mais pas toujours techniquement envisageable… alors soyons encore plus nombreux à sauver les amphibiens.

Le rapport 2025 détaillé est disponible sur notre site (*Cf.* ci-dessous), de même que les rapports des années précédentes.

Source : *IASEF – Rapport de la migration 2025 (https://www.iasef.fr/les-amphibiens/521-la-migration-des-amphibiens-le-rapport-2025).*

Lire

Champs de Bataille – **L'histoire enfouie du remembrement**

Inès Léraud, journaliste indépendante, et Pierre van Hove, dessinateur, avaient déjà publié une bande dessinée « Algues Vertes, l'histoire interdite » sur le développement des algues vertes sur les plages bretonnes. Nous avions organisé une soirée débat autour du film éponyme projeté au cinéma Le Conti l'an dernier.

Ils récidivent avec une nouvelle BD : les auteurs reconstituent l'histoire du remembrement en Bretagne, mais aussi en Champagne ou en Limousin, les premières lois élaborées sous Pétain, puis son essor irrémédiable dans la seconde moitié du XXe siècle. Ils relatent la collusion de sa promotion : d'une part par les décideurs, l'Etat et ses représentants, certains élus, et d'autre part les milieux professionnels, syndicats agricoles, chambres d'agriculture et industrie agro-alimentaire. Ils rappellent les luttes des ruraux anti-remembrement, agriculteurs ou non, et la division du milieu rural. En conclusion, ils tirent des conséquences de ces travaux effectués sans discernement avec la pensée unique du regroupement productiviste des fermes et de la rentabilité : paysages dévastés, biodiversité décimée, érosion, inondations...

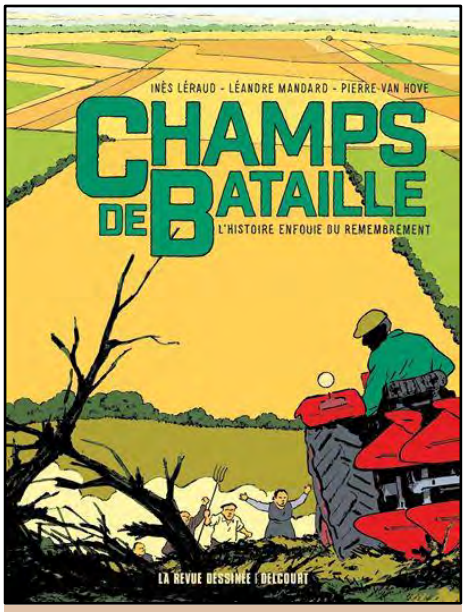

Source : *Champs de Bataille – L'histoire enfouie du remembrement. Ines LERAUD, Éditions Delcourt, 2024, 192 p. 23,75 €.*

Cette BD fort bien illustrée et amplement documentée s'avère très percutante et pédagogique. Aujourd'hui, nous n'en avons pas encore tiré les conséquences. En toute incohérence, l'arasement des haies se poursuit alors que nous en reconstituons par ailleurs. Aujourd'hui, l'histoire se répète. On réalise des bassines sensées pallier le dérèglement climatique au profit de l'agriculture intensive de quelques gros producteurs, au détriment d'une agriculture plus respectueuse du milieu et de l'équilibre écologique des cours d'eau.

Nos actions depuis le dernier bulletin

Mars 2025
- Nuit de la chouette (Nerville-la-Forêt) ;
- Protection de la callune (Forêt de Montmorency).

Avril 2025
- Nettoyage de la nature (L'Isle-Adam).

Fête de la nature à Saint-Prix.

Mai 2025
- Fête de la nature (L'Isle-Adam, Saint-Prix) ;
- Fête des animaux urbains (Ermont) ;
- Monde de la forêt (Montsoult).

Juin 2025
- Inventaires éclairs (Presles).

Août 2025
- Nuit de la chauve-souris (Mours).

Nuit de la chauve-souris à Mours (conférence avant la sortie).

Bulletin N°47
Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip.
Directrice de la publication : Catherine Allioux.
Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF.
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts
8 rue Mellet - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Site : www.iasef.fr